

CONSEIL REGIONAL

24, 25 et 26 février 2022

DELIBERATION

Désignations au sein des organismes extérieurs

Le Conseil régional, convoqué par son Président le 1^{er} février 2022, s'est réuni le samedi 26 février 2022, à l'Hôtel de Courcy à Rennes, sous la Présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Madame Delphine ALEXANDRE, Monsieur Olivier ALLAIN (jusqu'à 11h15), Monsieur Nicolas BELLOIR, Monsieur Yves BLEUNVEN, Monsieur Tristan BRÉHIER, Monsieur Gaël BRIAND, Madame Gaby CADIOU, Monsieur Nil CAOUISSIN, Madame Fanny CHAPPÉ, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Monsieur Daniel CUEFF, Madame Forough DADKHAH, Monsieur Olivier DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER-DUPIN, Madame Claire DESMARES, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Julie DUPUY, Madame Laurence FORTIN, Monsieur Maxime GALLIER, Madame Anne GALLO, Madame Aziliz GOUEZ, Madame Gladys GRELAUD, Madame Alexandra GUILLORÉ (jusqu'à 12h05), Monsieur Christian GUYONVARCH (jusqu'à 15h45), Monsieur Loïc HENAFF, Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO, Madame Katja KRÜGER (jusqu'à 11h), Madame Émilie KUCHEL, Madame Carole LE BECHEC, Monsieur Olivier LE BRAS (jusqu'à 15h30), Madame Isabelle LE CALLENNEC, Monsieur Patrick LE DIFFON (jusqu'à 15h30), Madame Aurélie LE GOFF (jusqu'à 15h40), Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ (jusqu'à 16h), Madame Anne LE HÉNANFF, Monsieur Loïc LE HIR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Gaëlle LE STRADIC, Monsieur Arnaud LÉCUYER (jusqu'à 13h05), Madame Béatrice MACÉ, Monsieur Bernard MARBOEUF, Madame Aurélie MARTORELL, Madame Véronique MÉHEUST, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 13h), Madame Gaëlle NIQUE, Monsieur Goulven OILLIC, Madame Mélina PARMENTIER, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Fortuné PELLICANO (jusqu'à 15h20), Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Ronan PICHON, Monsieur Pierre POULIQUEN, Madame Christine PRIGENT, Madame Astrid PRUNIER, Monsieur Michaël QUERNEZ, Monsieur Guillaume ROBIC, Madame Régine ROUÉ, Madame Ana SOHIER, Madame Stéphanie STOLL (jusqu'à 16h10), Madame Valérie TABART (jusqu'à 16h), Madame Renée THOMAÏDIS, Monsieur Arnaud TOUDIC (jusqu'à 9h40 puis à partir de 11h10), Monsieur Jérôme TRÉ-HARDY (jusqu'à 14h35 et à partir de 15h), Monsieur Christian TROADEC, Monsieur Simon UZENAT, Madame Marie-Pierre VEDRENNE (jusqu'à 15h20).

Avaient donné pouvoir : Monsieur Olivier ALLAIN (pouvoir donné à M. Bernard MARBOEUF à partir de 11h15), Monsieur Florent DE KERSAUSON (pouvoir donné à Madame Renée THOMAÏDIS), Monsieur Benjamin FLOHIC (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD), Madame Alexandra GUILLORÉ (pouvoir donné à Monsieur Yves BLEUNVEN à partir de 12h05), Monsieur Christian GUYONVARCH (pouvoir donné à Ana SOHIER à partir de 15h45), Madame Katja KRÜGER (pouvoir donné à Madame Gaby CADIOU à partir de 11h), Monsieur Olivier LE BRAS (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE à partir de 15h30), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ jusqu'à 16h puis à Madame Mélina PARMENTIER à partir de 16h), Monsieur Fabien LE GUERNEVÉ (pouvoir donné à Monsieur Maxime GALLIER à partir de 16h), Monsieur Arnaud LÉCUYER (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 13h05), Monsieur Patrick LE DIFFON (pouvoir donné à Monsieur Nicolas BELLOIR à partir de 15h30), Monsieur Marc LE FUR (pouvoir donné à Monsieur Stéphane De SALLIER DUPIN), Monsieur Patrick LE FUR

(pouvoir donné à Gilles PENNELLE), Madame Aurélie LE GOFF (pouvoir donné à Gilles PENNELLE à partir de 15h40), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Kaourintine HULAUD à partir de 13h), Monsieur Yvan MOULLEC (pouvoir donné à Madame Aurélie MARTORELL), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Isabelle LE CALLENNEC), Monsieur Denis PALLUEL (pouvoir donné à Monsieur Daniel CUEFF), Monsieur Fortuné PELLICANO (pouvoir donné à Madame Gaël LE MEUR à partir de 15h20), Madame Claudia ROUAUX (pouvoir donné à Madame Carole LE BECHEC), Monsieur Stéphane ROUDAUT (pouvoir donné à Monsieur Patrick LE DIFFON jusqu'à 15h30 puis à Madame Véronique MEHEUST à partir de 15h30), Madame Stéphanie STOLL (pouvoir donné à Monsieur Tristan BREHIER à partir de 16h10), Madame Valérie TABART (pouvoir donné à Madame Aziliz GOUEZ à partir de 16h), Monsieur Arnaud TOUDIC (pouvoir donné à Mme Régine ROUÉ de 9h40 à 11h10), Monsieur Jérôme TRÉ-HARDY (pouvoir donné à Monsieur André CROCQ de 14h35 à 15h), Madame Marie-Pierre VEDRENNE (pouvoir donné à Madame Anne LE HENANFF à partir de 15h20), Madame Adeline YON-BERTHELOT (pouvoir donné à Madame Elisabeth JOUNEAUX-PÉDRONO).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier les articles L 4135-15 et suivants ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après en avoir délibéré ;

**DECIDE
A l'unanimité**

- **DE PROCEDER** aux désignations dans les organismes extérieurs par un vote à mains levées.

DESIGNE

Le groupe Rassemblement National s'abstient

- Les conseillers régionaux dans les organismes extérieurs indiqués dans la liste annexée à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 07/03/2022

Reçu en préfecture le 07/03/2022

Affiché le

ID : 035-233500016-20220226-22_DAJCP_SA_02-AR

Les désignations (nouvelles ou modifications) sont surlignées

	Organisme	Titulaires	Suppléants
Modification	IMT Atlantique		K. KRUGER
Modification	AUDELOR (AG)	G LE STRADIC	
		D ALEXANDRE	
Nouveau	CDCI 22		A TOUDIC
Nouveau	Agence Locale de l'Energie du pays de Fougères	S PERRIN	
Modification	Commission de réforme 29	G GRELAUD	E KUCHEL
Modifications	Conseil portuaire St Malo-Cancale	D. CUEFF	O. DAVID
Nouveau	SAFER Bretagne (Comité Directeur)	P. HERCOUET	